

Angoulême, le 5 novembre 2023,

à

Monsieur Le Directeur Académique,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de la Charente

Sujet : Droit à l'erreur

Monsieur Le Directeur Académique,

Le 19 octobre, se tenait le premier Conseil Syndical du Syndicat des Enseignants de La Charente.

Les membres de cette instance ont pu faire le point sur ce qu'ils vivent dans leur quotidien professionnel depuis la rentrée de septembre.

Au regard de la teneur de nos échanges, il nous a paru important de vous en faire part.

Outre le constat d'une charge de travail s'amplifiant de jour en jour conduisant à un épuisement marqué et d'une perte de sens des actions que l'on nous enjoint de mettre en œuvre, nos militants ont fait état d'une grande inquiétude :

-l'inquiétude des événements qui peuvent survenir au quotidien, des ennuis possibles avec des parents d'élèves, des critiques récurrentes, des adaptations permanentes et complexes à mettre en œuvre

-l'inquiétude dû au sentiment général et désagréable qu'ils n'ont plus le droit à l'erreur y compris de la part de leur administration qui serait encline à les rappeler à l'ordre à la moindre difficulté.

Dans les quelques jours qui ont suivi l'assassinat de notre collègue, l'écart entre la vive émotion au sein des équipes occupées à gérer l'hommage, les inquiétudes, le respect des consignes de sécurité et la poursuite sans sourciller d'une communication par mail empilant les demandes dont certaines pouvaient sans aucun doute attendre, a cristallisé l'incompréhension des collègues.

Le sens du message que nous vous adressons ce jour a pour objet d'inviter notre administration au soin qu'elle peut apporter à sa communication avec les équipes et aux organisations de travail pour qu'elles s'établissent dans la confiance, la bienveillance et la solidarité.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à nos remarques et vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

Richard GAZAUD

